



## Green Deal : cohérence et ambition sont-elles au Rendez-Vous ? Cas de la gestion des déchets dangereux

(Colloque en présentiel et en ligne)

**Le 17 novembre 2022 de 9H00 à 17H00**  
**à la Fondation Biermans-Lapôte, 75014 Paris**

Le Green Deal de l'Union Européenne, plan d'actions environnementales d'une ampleur sans précédent, est le premier à intégrer à la fois tous les piliers de l'habitabilité de la planète : climat, énergie, déchets, pollution, économie circulaire, transport, alimentation, biodiversité, finance. Cette approche grand angle témoigne de la reconnaissance par les institutions européennes de ce que l'environnement relève de tous ces aspects à la fois et de leurs interactions. Fin de l'approche "en silos"? Ce vaste ensemble législatif en cours d'élaboration couvre notamment le secteur des déchets dangereux et en régleme les aspects économie circulaire, ambition zéro pollution, cycles non-toxiques de la matière, finance verte et lutte contre le changement climatique.

Lors de ce colloque, des représentants de la Société, des institutions et de l'industrie mettront en perspective leurs préoccupations concernant l'environnement, le climat et la santé et s'interrogeront sur le degré de cohérence entre les divers objectifs visés par le Green Deal et leur réalisation effective dans le cas de la gestion des déchets dangereux.

<b>9h00-9h30</b>	<b>Accueil et café</b>
<b>9h30-9h45</b>	<b>Introduction et annonce du programme <i>Raphael BRETT, SFDE</i></b>

**Animation de la matinée : *Laurent FONBAUSTIER, Directeur Master en Droit de l'environnement***

<b>9h45-10h45</b>	<b>Table ronde 1 : Quelle cohérence pour quel modèle de société?</b> <i>Jean Louis BERGEY, ADEME/Réveil écologique/Parlementaire français (à confirmer)</i>
<b>10h45-10h55</b>	<b>Pause</b>
<b>10h55-11h55</b>	<b>Table Ronde 2 : Cohérence des politiques publiques avec les limites planétaires</b> <i>Helmut MAURER, legal and policy adviser à la Commission européenne/Etienne LORANG, Chaire économie du climat/ Député européen /Observatoire du Green Deal (à confirmer)</i>
<b>11h55-12h15</b>	<b>Keynote speaker : <i>Christian de Perthuis, Chaire économie du climat</i></b>
<b>12h15-12h45</b>	<b>Questions du public</b>
<b>12h45-13h45</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>13h45-14h05</b>	<b>Keynote speaker : <i>Adly MANSERI, Conseiller environnement à la représentation permanente belge auprès de l'UE</i></b>

**Animation de l'après-midi : *Marie-Léonie VERGNERIE, Avocate en droit de l'environnement, Fieldfisher***

<b>14h05-14h10</b>	<b>SNIIM</b>
<b>14h10-15h10</b>	<b>Table Ronde 3 : Une économie circulaire sans pollution circulaire</b> <i>Julien FABRE MTE/DGPR/BPC – ONG – Céline CAROLY, France Chimie - Sébastien DENYS, Santé Publique France - MAE/Bureau de la gouvernance internationale et multilatérale (à confirmer)</i>
<b>15h10-16h10</b>	<b>Table Ronde 4 : Finance Durable et traitement des déchets dangereux</b> <i>Anna CRETI, Chaire économie du climat/ Christian SCHAIBLE, EEB/ Membre du Syprod/ Investisseur institutionnel (à confirmer)</i>
<b>16h10-16h40</b>	<b>Questions du public</b>
<b>16h40-17h05</b>	<b>Conclusion <i>Cédric L'ELCHAT, SYPREL</i></b>